## ASSEMBLÉE NATIONALE

X V <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

# Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- examen, en application de l'article 88 du Règle	ement, des
amendements au quatrième projet de loi de	finance
rectificative pour 2020 (n° 3522) (M. Laurent SAIN	T-MARTIN
rapporteur général)	2
– information relative à la commission	2

## Mardi 10 novembre 2020 Séance de 14 heures 30

Compte rendu n° 30

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Présidence de

M. Éric Woerth, *Président* 



La commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au quatrième projet de loi de finances rectificative pour 2020 (n° 3522) (M. Laurent Saint-Martin, rapporteur général).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

Numéro	Place	Auteur	Groupe
544	ÉTAT B	Gouvernement	
541	ÉTAT B	Gouvernement	
529	ÉTAT B	Gouvernement	
531	ÉTAT B	Gouvernement	
543	ÉTAT B	Gouvernement	
547	ÉTAT B	Gouvernement	
524	ÉTAT B	Mme Verdier-Jouclas	La République en Marche
545	ÉTAT B	Mme de Vaucouleurs	Mouvement Démocrate (MoDem)
			et Démocrates apparentés

\*

\* \*

#### Information relative à la commission

La commission propose Mme Cendra Motin pour siéger au sein du comité national d'orientation de la société anonyme Bpifrance en remplacement de Mme Olivia Gregoire.